

Nouveaux noms de voies

Vie associative

Emplois jeunes. Depuis le départ en 1998, la Ville s'est inscrite de manière volontariste dans le cadre du dispositif «Nouveaux services, nouveaux emplois», soutenant la création de 150 postes en complément de l'aide apporté par l'État et le Conseil général. A l'issue d'une première période de 5 ans et pour nouvelle durée de 3 ans, la Ville a apporté une aide à la consolidation pour 28 emplois aux côtés des autres financeurs. Aujourd'hui se pose la question de la pérennisation de ces emplois, qui ne bénéficient plus des financements de l'État. En concertation avec le Conseil général, la Ville a retenu 21 emplois, dont 14 pour un soutien en année pleine de 167 000€ et 7 emplois dits sportifs en cours de négociation. Voilà qui permettra à des associations sportives, jeunesse, sociales de poursuivre les nouveaux services qu'elles ont mis en place.



Le long du parc, de la rue Saint-Benoît au Bd Sévigné, c'est désormais «l'avenue des Promenades».

Voirie

Le secteur des Promenades a été réaménagé au cours des derniers mois : requalification de la voie qui longe le parc, création d'un large mail arboré pour les piétons, réorganisation du stationnement et construction d'un parking à la façade soignée. De nouvelles dénominations de rues complètent ces aménagements, dans un souci de simplification.

- Du bd Sévigné à la rue Saint-Benoit, c'est **l'avenue des Promenades**. La rue des Promenades reste baptisée ainsi, entre la rue Saint-Guillaume et l'avenue des Promenades.
- **L'allée Marie Le Vaillant** est le nom remplaçant celui de «passage Saint-Guillaume». Marie Le Vaillant (1851-1920), mère de famille, a perdu son mari et son fils lors de la guerre 1914-18. Elle s'est occupée des orphelins de guerre et a par-

ticipé à la création de cette voie avant de la céder au domaine public.

- La portion de voie comprise entre le 15 bd Lamennais et le 1 bd de la Commune, le long du parc des Promenades, prend le nom d'**allée Jacques Chaban-Delmas** (1915-2000), en mémoire de celui qui fut un grand résistant, compagnon de la Libération, Premier Ministre de 1969 à 1972 et président de l'Assemblée nationale à trois reprises entre 1958 et 1988.

- **Raoul Poupard** (1905-2003) donne son nom à l'esplanade située entre le restaurant universitaire et le commissariat de police, en souvenir de celui qui fut maire de Saint-Brieuc de 1959 à 1962 «Saint-Brieuc lui doit des réalisations importantes dans le domaine scolaire et celui de l'aménagement : le quartier du Plateau et le pont d'Armor» dit Bruno Joncour.

- L'espace créé devant le pavillon de Bellescycse devient **place des Droits de l'Homme**. ■

Habitat

Quartiers ouest. Pour inciter les propriétaires à profiter de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat dans les quartiers ouest, la Ville et la Cabri ont souhaité élargir les critères d'attribution. Il s'agira de favoriser la remise sur le marché de logements locatifs. Dans ce cas les subventions pourront aller jusqu'à 30 % de subvention ANAH (Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat) / Cabri ; 5 % du Conseil Régional ; 5 % de la Ville de Saint-Brieuc ; et le cas échéant une prime de remise sur le marché de logement vacant ANAH - Cabri de 5000€ .

Cette OPAH vise la rénovation de 45 logements à usage locatif et 60 logements occupés par leurs propriétaires. L'ANAH a mobilisé 609 500€ et la Ville 225 750€.



Urbanisme

L'enquête publique débute aux Villages

Après une première concertation, l'ouverture à l'urbanisation d'une zone NA aux Villages, à l'angle de la rue de la Hunaudaye et du bd de l'Atlantique fera l'objet d'une enquête publique de la mi-octobre à la mi-novembre. Un programme mêlant maisons et petits collectif, logement social et privé, habitat et commerce, est prévu. Il privilégiera la mixité sociale, dans l'esprit de l'opération de renouvellement urbain, ainsi qu'un aménagement global et cohérent sur ce secteur. ■

Environnement

Vente. La Ville a vendu l'ensemble immobilier de Coat Ermit, sur la commune de Plourivo, au Conservatoire du Littoral pour un montant de 300 000€. Ce site est classé espace naturel sensible.